

NORME INTERNATIONALE 5041

INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION • МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ • ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

Engins de manutention continue pour charges isolées — Transporteurs à chaîne traîneuse ou porteuse de type biplanar, pour charges isolées à base plate — Code de sécurité

*Continuous mechanical handling equipment for unit loads — Crate-carrying chain conveyors having
bipolar chains for flat-bottomed unit loads — Safety code*

standards.iteh.ai

Première édition — 1977-06-15

[ISO 5041:1977](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/95aba4b5-ea9f-4f40-9e37-0ab6bd168b57/iso-5041-1977)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/95aba4b5-ea9f-4f40-9e37-0ab6bd168b57/iso-5041-1977>

CDU 621.867.1 : 614.8

Réf. n° : ISO 5041-1977 (F)

Descripteurs : matériel de manutention, manutention continue, charge isolée, transporteur à chaîne, règle de sécurité.

AVANT-PROPOS

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique correspondant. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO, participent également aux travaux.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes internationales par le Conseil de l'ISO.

La Norme internationale ISO 5041 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 101, *Engins de manutention continue*, et a été soumise aux comités membres en février 1976.

(standards.iteh.ai)

Les comités membres des pays suivants l'ont approuvée :

| | | |
|-------------------------|----------|-----------------|
| Afrique du Sud, Rép. d' | Finlande | Roumanie |
| Allemagne | France | Royaume-Uni |
| Australie | Inde | Suède |
| Autriche | Japon | Tchécoslovaquie |
| Belgique | Mexique | Turquie |
| Bulgarie | Pays-Bas | Yougoslavie |
| Espagne | Pologne | |

Aucun comité membre ne l'a désapprouvée.

Engins de manutention continue pour charges isolées – Transporteurs à chaîne traîneuse ou porteuse de type biplanaire, pour charges isolées à base plate – Code de sécurité

1 OBJET

La présente Norme internationale spécifie, en complément des règles de sécurité générales exposées dans l'ISO 1819, les règles de sécurité particulières aux engins de manutention continue pour charges isolées suivants : transporteurs à chaîne traîneuse ou porteuse de type biplanaire, pour charges isolées à base plate.

2 DOMAINE D'APPLICATION

Les règles de sécurité établies dans la présente Norme internationale sont applicables quelle que soit la destination du matériel.

Ces règles de sécurité limitent la responsabilité des constructeurs aux engins de manutention continue proprement dits, à l'exclusion des structures sur lesquelles ces équipements sont fixés.

3 RÉFÉRENCE

ISO 1819, *Engins de manutention continue – Code de sécurité – Règles générales.*¹⁾

4 RÈGLES DE SÉCURITÉ PARTICULIÈRES

La réalisation et l'exploitation des transporteurs à chaîne traîneuse ou porteuse de type biplanaire, pour charges isolées à base plate, doivent satisfaire :

- aux prescriptions légales et locales intéressant la sécurité en général (voir appendice Z de l'ISO 1819);

- aux principes exposés dans le chapitre 1 de l'ISO 1819;

- aux règles générales exposées dans le chapitre 2 de l'ISO 1819;

- aux règles particulières suivantes :

4.1 Au stade de la construction (conception et fabrication)

4.1.1 Les groupes moteurs d'entraînement des chaînes doivent être munis d'un limiteur d'effort (avec ou sans arrêt du moteur), indépendamment des relais de coupure thermique du contacteur de commande du moteur.

4.1.2 En complément des règles 2.1.2 et 2.1.3 de l'ISO 1819 sur les transporteurs inclinés ou non, un dispositif de sécurité doit être prévu (rives ou guidages supérieurs, etc.) si des échappées latérales occasionnelles sont normalement prévisibles.

4.2 Au stade de l'installation (conception, réalisation et mise en service)

4.2.1 Les transporteurs doivent être montés et alignés avec soin. Cela est non seulement valable pour la charpente, mais aussi pour les parties mécaniques et les chaînes.

4.3 Au stade de l'utilisation (exploitation et entretien)

4.3.1 La chaîne et son chemin de glissement doivent être l'objet d'une surveillance particulière et d'une lubrification régulière et rationnelle.

1) Actuellement au stade de projet. (Révision de l'ISO/R 1819-1970.)

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 5041:1977

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/95aba4b5-ea9f-4f40-9e37-0ab6bd168b57/iso-5041-1977>